



COMITE REGIONAL CGT NORD PAS DE CALAIS
BOURSE DU TRAVAIL CGT
254 Boulevard de l'Usine – CS 20111 - 59030 Lille cedex
Tel: 032062111 Fax : 0320621160

E-mail : cr5962cgt@gmail.com

Lille, le 9 octobre 2014

Monsieur Daniel PERCHERON

Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais

Monsieur le Président,

Dans l'édition n° 23 du journal bimensuel du Conseil Régional du Nord Pas de Calais appelé « Mon Nord Pas-de-Calais », Mme LE PEN, conseillère régionale s'exprime en ciblant et en dévoyant la position de la CGT en ce qui concerne les problématiques des travailleurs européens et notamment des travailleurs détachés en France et plus particulièrement sur le chantier du terminal méthanier de Dunkerque. Mme LE PEN signale, je cite « que la CGT estime que sur les 1700 travailleurs détachés du terminal méthanier de Dunkerque, 67% sont des travailleurs venant de l'étranger ». Par cet artifice, elle tente de faire croire que notre organisation va dans le même sens que le Front National, alors que nous revendiquons «Travailler ici aux mêmes droits qu'ici » ce qui a fait l'objet d'une journée d'étude ce 8 octobre.

Déjà lors de nos initiatives sur le territoire, une bannière raciste avait été déployée sur un bâtiment au-dessus de nos militants laissant à penser que c'était la CGT qui s'exprimait. L'article de votre journal participe à la même instrumentalisation. Vous ne pouvez laisser faire.

Mme LE PEN fait l'amalgame entre des travailleurs qui bien souvent sont loin de leur pays et se délocalise sous la pression des marchés et des offres qui répondent ni plus ni moins aux intérêts des libéraux et des garants du capitalisme, en faisant un rapprochement très rapide concernant ces travailleurs et les immigrants qui viennent aujourd'hui essayer de trouver dans cette Europe, vitrine de l'opulence et de l'impérialisme, conception de l'Europe à laquelle Mme la conseillère régionale détient un mandat de députée européenne, une terre de paix et de liberté.

La problématique des travailleurs détachés, en France, concerne aujourd'hui 170 000 salariés dont la majorité se situe dans le bâtiment. La fraude, le travail illégal, l'absence de droits et l'exploitation des hommes sont les principaux problèmes.

La CGT reste fermement opposée à toutes formes d'exploitation humaines. Tout salarié travaillant sur le sol français doit pouvoir bénéficier du code du travail français. Le dumping social ou la concurrence entre les travailleurs est inacceptable. La CGT ne peut accepter que le capitalisme cherche à profiter des différences de rémunérations et du travail entre les pays. Et c'est dans ce cadre que la CGT a plusieurs reprises s'est exprimée.

Monsieur le Président du Conseil Régional, nous vous demandons un droit de réponse dans ce journal afin de démontrer cet amalgame et qu'à l'avenir votre directeur de publication ne laisse passer de tels propos antisyndicaux.

Nos respectueuses salutations.

Georges BOULENGER
Secrétaire Régional